



Procès-verbal de l'assemblée générale de L'Association « De la Somme à Bellefontaine »

Salle des fêtes de Yonval (80132) Place des marronniers
Samedi 22 mars 2025 à 10h

Etaient présents : 52 adhérents et 17 pouvoirs avaient été reçus : Soit 69 votants

- Les maires de communes partenaires (dont Grand-Laviers, Mons-Boubert, Yonval) et avoisinantes
- Madame Sabrina HOLLEVILLE-MILHAT : Vice-présidente du Conseil départemental, chargée du tourisme
- Madame Florence PETIT : Adjointe au maire d'Abbeville en charge du patrimoine, de la culture et du devoir de mémoire.
- Madame Corinne LANGEMAIN : Présidente de l'amicale des porte-drapeaux d'Abbeville
- Monsieur Michel CONROUX : Président de l'Association des sous-officiers de réserve d'Abbeville.

Mot d'accueil par Christine BARBAUT, vice-présidente, suivie d'une minute de silence à la mémoire des adhérents décédés au cours de l'année écoulée.

Mot d'accueil par Monsieur Christian LESENNE, maire de la commune de Yonval

Assemblée générale extraordinaire

Ouverture de la séance par Danièle REMY, vice-présidente, qui anime la session

Assemblée extraordinaire pour modifications de 3 articles des statuts

Article 1 : Dénomination

Il est fondé entre les personnes adhérant aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour nom

« De la Somme à Bellefontaine 22 août 1914 »

Il est proposé de supprimer la mention **22 août 1914**, l'association ayant étendu ses activités au-delà de cette date.

Vote contre : 4 – abstention : 0 - La modification est acceptée à la majorité.

L'article 1 est modifié comme suit : *Il est fondé entre les personnes adhérant aux présents statuts, une association régie par la loi du 1er juillet 1901 et le décret du 16 août 1901 ayant pour nom « De la Somme à Bellefontaine ».*

Article 2 : Objet

Cette association a pour but : de rendre hommage aux jeunes hommes de la Somme victimes des combats "du 22 août 1914 à Bellefontaine (Belgique)"

Il est proposé de supprimer la mention "***du 22 août 1914 à Bellefontaine (Belgique)***", et de la remplacer par "***de la Première guerre mondiale***" l'association ayant étendu ses activités au-delà de cette date et de ce lieu de mémoire.

Vote contre : 2 – abstention : 0. La modification est acceptée à la majorité.

L'article 2 est modifié comme suit : ***Cette association a pour but : de rendre hommage aux jeunes hommes de la Somme victimes des combats de la Première guerre mondiale.***

Article 3 : Siège social

Le siège social est fixé à : 20, rue du stade à Daours

Suite à la démission du président en date du 15 janvier 2025, il y a lieu de déplacer le siège social de l'Association hors de son domicile : « ***20, rue du Stade à Daours*** ».

La mairie de Rainneville étant favorable à accueillir l'association, il est proposé à l'assemblée de se prononcer sur ce point :

Vote contre : 0 – abstention : 1. La modification est acceptée à la majorité.

L'article 3 est modifié comme suit : ***Le siège social est fixé à : Mairie de Rainneville - 2, rue de Querrieu - 80260 Rainneville.***

Clôture de l'assemblée générale extraordinaire par Danièle Remy.

Assemblée générale ordinaire

Christine BARBAUT ouvre la séance ordinaire

- RAPPORT MORAL par Fabienne LECLERCQ, membre du conseil d'administration,

Notre chère association a été créée à l'initiative de Xavier et Michèle Becquet le 21 octobre 2017, après trois ans d'active préparation et de recherches dont les origines reposent sur l'inscription d'un nom sur un monument aux morts d'une commune de la Somme : celui de leur aïeul François Becquet natif de Mers les Bains, jeune soldat du 120e régiment d'infanterie de la Somme décédé aux premiers jours de la 1ère Guerre mondiale sur le territoire Belge.

De cette découverte est née chez le couple fondateur, l'idée de mettre en place des projets autour de la grande guerre et des victimes de la Somme, afin d'honorer la mémoire des jeunes samariens disparus, blessés ou ayant survécu aux atrocités de ce conflit.

Ces projets étant destinés à être partagés avec un large public, la création d'une structure associative s'imposait d'elle-même.

Pour rappel, l'article 2 des statuts précisait ainsi l'objet social en énumérant les buts suivants :

- *rendre hommage aux jeunes hommes de la Somme victimes des combats du 22 août 1914 à Bellefontaine (Belgique).*
- *organiser des travaux de recherche en collaboration avec les communes concernées, pour retrouver des descendants des familles de ces jeunes hommes.*
- *s'associer aux manifestations commémoratives, en France et en Belgique*
- *participer au devoir de mémoire auprès de la population du département de la Somme.*

Force est de constater qu'en sept années d'existence tous ces objectifs ont été remplis avec le succès que vous connaissez et auquel vous avez tous contribué. Il suffit de relire les procès-verbaux des différentes assemblées générales annuelles pour en constater l'ampleur.

Nos projets se sont rapidement concrétisés grâce à la dynamique impulsée par Xavier en sa qualité de président. Si bien que le petit groupe initialement composé de 24 personnes s'est

rapidement transformé en un collectif notable d'amateurs et de bénévoles permettant ainsi d'accélérer les recherches collaboratives nécessaires à la préparation des expositions et à l'écriture de divers articles et des parcours de vie de ces jeunes soldats. Nos actions ont alors convaincu plusieurs communes de nous soutenir financièrement.

Les idées novatrices de Xavier pour donner de la visibilité à notre association l'ont incité, d'une part, à créer le site internet pour permettre la parution d'articles en ligne et, d'autre part, à développer sa notoriété par les réseaux sociaux. Peu d'associations peuvent se vanter d'avoir un site internet aussi qualitatif, esthétique, pratique et à jour. (Merci également à Alexandre et Valentin Becquet et à Ghislain François qui ont contribué à la mise en place du site et à sa mise à jour).

Plusieurs panneaux mémoriels ont pu être installés sur les différents sites de batailles où avaient combattu nos jeunes soldats samariens (à Bellefontaine en 2018, à Fontenois en 2021 et à Pargny sur Saulx en 2024). Chacune de ces cérémonies inaugurales a été l'occasion pour les adhérents de vivre ces hommages collectivement grâce à l'organisation de voyages de groupes dont les programmes soigneusement préparés ont permis de vivre des expériences humaines riches et intenses.

Je n'omets pas la parution des revues, les participations aux différentes commémorations, les conférences et les interventions en milieu scolaire...

En septembre 2024, nous étions conscients que la pose du dernier panneau mémoriel à Pargny sur Saulx marquait la fin d'un cycle. C'est en effet, dans la Marne que pour la dernière fois, nos « petits gars de la Somme » combattaient ensemble dans leur régiment de copains. Après cette bataille, les survivants seront séparés et affectés dans d'autres régiments.

Lors de la dernière assemblée générale de 2024, Xavier affirmait que notre objectif restait avant tout de passer la mémoire de raconter des parcours de victimes de la grande guerre de leur rendre hommage, d'expliquer la guerre et ses impacts sur nos villages dans différents secteurs de la Somme. Il déplorait également le fait de ne pas pouvoir répondre à toutes les sollicitations venant de communes, d'associations ou d'enseignants.

Notre association d'amateurs doit beaucoup à la famille Becquet, et plus particulièrement à Xavier et Michèle qui ont vécu cette aventure associative avec un engagement sincère et militant.

Aujourd'hui, vous constaterez que notre association ne manque pas de projets et plus que jamais en ces temps troublés, il nous paraît évident que nous nous devons de persévérer dans la voie que nous suivons depuis sept ans. Participer aux commémorations, publier des parcours de vie et poursuivre les recherches, tout cela contribue à entretenir le devoir de mémoire afin que ces leçons du passé puissent guider les générations futures à construire le monde de demain.

C'est l'engagement que nous souhaitons sincèrement poursuivre avec vous aujourd'hui.

- RAPPORT D'ACTIVITE :

Danièle REMY, vice-présidente, présente l'ensemble des manifestations depuis l'assemblée générale de Le Hamel le 23 mars 2024 :

- Journée mémorielle à Doing-Flamicourt le 28 avril suivie d'un hommage à un soldat aborigène australien : William Allan Irwin, au cimetière de Daours le 30 avril.
- Printemps des cimetières du 24 au 26 mai avec visite commentée du cimetière de Eu (76).
- Sensibilisation à l'école Ste Thérèse de Montdidier le 31 mai, avec visite de la nécropole du village.
- Week-end mémoriel à Lanchères le 1^{er} et le 2 juin (exposition, atelier de recherches et cérémonie au monument aux morts le dimanche matin).
- Marche des cornemuses à Le Hamel les 5 et 6 juillet.
- Cérémonies de commémorations le 22 août à Bellefontaine, le 1^{er} septembre à Fontenois.
- Week-end dans la Marne les 7 et 8 septembre : visites de lieux de mémoire dans les villages alentours : Etrepé, Bignicourt sur Saulx, Le Buisson, Maurupt le Montois, Sermaize et inauguration d'un panneau mémoriel à Pargny sur Saulx le dimanche matin
- Cérémonies du 11 novembre : Intervention dans les communes de : Bussy-les-Daours, Daours, Fouilloy, Mers-les-Bains, Rainneville et Vecquemont.
- Sortie d'une brochure spécifique "de la Somme à la Saulx" le 22 mars 2025

- SITE INTERNET :

Ghislain FRANCOIS, responsable du site, présente la procédure pour s'abonner au site et voir les publications de l'association.

- RAPPORT FINANCIER :

Philippe DEGROOTE, trésorier de l'association fait le point financier de l'Association

Soldes 2023 (banque : 4534.72€ + caisse : 223.10€) = 4757.82€

Dépenses		Recettes	
Achat fournitures (bureau +tampon)	30.88	Ventes diverses	10.00
Assurance (SMACL)	147.96	Subventions communes	2075.00
Abonnement au site Internet	393.54	Cotisations adhérents	2800
Brochures d'expos : St Rémy-Boscrocourt /DoingtFlamicourt	581.95	Dons brochures	1556.32
Séjour Marne	12006.45	Contribution Marne 2024	8880.00
Cérémonie Fontenois	896.00	Contribution Fontenois	896.00
Gerbes (Bellefontaine, Fontenois, St Rémy-Boscrocourt	200.00	Subvention Commune de Montdidier	50.00
Déplacements missions (kms, péages, resto expos)	1211.03	Participation du Conseil départemental (drapeau)	136.00
Frais postaux	55.73		
Services bancaires	55.00		
Total dépenses	15578.54	Total recettes	16403.32

Résultat de l'exercice 2024 : +824.78€

Soldes 2024 (banque : 5437.18€ + caisse : 145.42€) = 5582.60€

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

- LES ACTIONS A VENIR ET LES PROJETS présentés par Fabienne LECLERCQ :

- La parution des "parcours" sur le site internet va se poursuivre au rythme hebdomadaire habituel du dimanche,
- Pour répondre à l'invitation de deux communes adhérentes, deux expositions sont prévues dont les dates ne sont pas encore fixées : LA HOUSSOYE et RAINEVILLE

Ces expositions permettront la parution de nouvelles brochures, et des ateliers de recherches y seront proposés aux visiteurs,

- Bien entendu, l'association participera aux différentes cérémonies de commémorations qui auront lieu dans l'année (notamment le 11 novembre avec lecture de parcours par nos adhérents) et sur les sites mémoriels des régiments d'infanterie samariens et picards. (*Il y avait aussi le 51ème de Beauvais et le 87ème de St Quentin...)*:

- le dimanche 24 août 2025 à Bellefontaine
- le dimanche 31 août 2025 à Fontenois
- le dimanche 7 septembre 2025 dans la Marne,

- Tout au long de l'année, les recherches pourront être effectuées sur les demandes éventuelles d'adhérents actuels ou futurs, des communes partenaires ou qui souhaiteraient le devenir.

Intervention de Madame Holleville-Milhat qui remercie l'association pour ses actions mémorielles.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION :

-Christine BARBAUT annonce que 6 membres sortants se représentent : Didier BOURRY, Philippe DEGROOTE, Jean DELHAYE, Fabienne LECLERCQ, Danièle REMY et elle-même.

2 candidatures ont été reçues : Régis FOUBERT et Lionel JOLY.

- Il est demandé à l'assistance si d'autres personnes veulent intégrer le conseil d'administration : aucune candidature spontanée.

Les 8 candidats sont élus à l'unanimité au conseil d'administration.

L'assemblée générale est levée à 11H30

Les membres présents se rendent ensuite au cimetière communal pour une cérémonie commémorative organisée par la municipalité de Yonval.

Le Président

Jean DELHAYE